

Commission Extra Régionale de Citoyenneté

Fait, le 30 mai 2023

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Réunions des mercredis 24 et 31 mai 2023

Ont Participé à la réunion :

M. Richard SAMUEL : préfet honoraire, chargé de l'animation de la commission

Mme Véronique PYREE : référent technique pour les travaux de la commission

Membres présents : 24

Karine ANDY, René BEAUCHAMP, Rachelle BREDY-MAUX, Maggy CELIGNY, Jean-Luc CAFOURNET, Catherine CHOMERAU-LAMOTTE, Marguerite CIVIS, Jessica COMPPER, Françoise CUMMINGS, Jean-François FIDELIN, Mehdi KEITA, Hélène MIGEREL, Daniel LANTIN, Louis-Raphaël MORTON, Fabrice MORVAN, Olivier NICOLAS, Yohan PAULIN, Thérèse PEPIN, Luc REINETTE, Corinne SAINTE LUCE, Gil THEMINE, Rodrigue TREFLE, Charly VINCENT, Dominique VIRASSAMY

Sommaire

I – Intervention de monsieur René BEAUCHAMP	p. 3 à 11
II – Résumé des débats	p. 11 à 12
III – Intervention de madame Catherine CHOMEREAU-LAMOTTE ..	p. 12
IV – Intervention de madame Catherine ROMUALD	p. 12
V – Contribution de madame Thérèse PEPIN	p.13
VI – Contribution de madame Josy-Anne MELYON-MARTENS : L'école de demain en Guadeloupe	p.13 à 14

I – Intervention de monsieur René BEAUCHAMP

L'école en Guadeloupe

Le système éducatif en Guadeloupe aujourd'hui se caractérise par :

- Des retards dès la maternelle qui s'amplifient tout au long de la scolarité au primaire et au secondaire ;
- Plus de 1200 élèves sortant chaque année du système scolaire sans aucun diplôme ou avec des niveaux de formation trop faibles pour leur permettre une insertion sociale ;
- De nombreux jeunes collégiens sans affectation à l'issue de la troisième ou affectés dans certaines filières professionnelles par défaut ;
- Un taux de réorientation en seconde trop important ;
- 42% d'une classe d'âge obtenant le BAC ;
- Au pôle Guadeloupe de l'UAG, un taux d'échec en première année de licence de près de 77% avec un taux de déperdition (abandon en cours d'année) de 41% ;
- Le développement de classes préparatoires aux grandes écoles qui si elles constituent des « pôles d'excellence » sont l'arbre qui cache l'échec du système.

On a un système élitiste plaqué sur une réalité d'échec important et qui nous laisse pour héritage, après plus de 100 ans d'existence, 20 à 25 % d'illettrisme chez les 15 à 65 ans, 34 % des jeunes ont des difficultés de lecture en français et 16 % sont en situation d'illettrisme. Cet échec a des conséquences graves sur les conditions de travail dans les établissements scolaires, sur l'intégration des jeunes dans la société, sur le climat social alors que le système scolaire est censé permettre aux élèves de se construire en tant qu'individu et de préparer leur avenir.

Cette situation est malheureusement porteuse de violence dans l'école. Violence sociale avec un développement de contraintes et charges accrues sur les personnels et des conditions de travail de plus en plus dégradées. Violence sur les élèves qui subissent une École dans laquelle beaucoup ont le sentiment d'être exclus et de ne pas avoir de perspectives, sentiment qui se traduit de plus en plus par des actes d'incivilité. Violence des parents qui pour beaucoup ne voient plus dans l'École l'espoir d'ascension sociale pour leurs enfants, se sentent désarmés et seuls face à cette Ecole dans un contexte économique et social défavorable et se retournent parfois, contre les personnels qui sont les acteurs les plus visibles et les plus accessibles du système.

- ❖ *Comment résoudre la question de l'échec et des retards scolaires importants qui s'affichent dès la prise en charge de l'enfant en maternelle, s'aggrave au primaire et conduisent très*

souvent à l'illettrisme ?

❖ *Quel doit-être la place de la réalité linguistique, sociologique et culturelle de l'enfant guadeloupéen dans l'école ?*

Dans les classes maternelles, les prés acquis liés à l'environnement social et culturel de l'enfant ne sont pas mis en valeur ni pris en compte dans le développement de ses capacités langagières et de socialisation. Trop souvent, le contenu même de ce qui sert de support à son apprentissage lui est extérieur et donc ne lui parle pas. Ce choix qui part d'un a priori, cet enfant est de culture et de langue française. Ce refus de son vécu socio culturel et linguistique le place dans des conditions défavorables à l'acquisition des savoirs fondamentaux transmis dans la langue officielle de l'Ecole qu'est le Français. Cette réalité est particulièrement préjudiciable pour les enfants de milieu défavorisé qui sont les plus nombreux.

Pour obtenir des avancées significatives, il faut s'attaquer aux causes profondes de l'échec et de l'illettrisme en Guadeloupe en apportant des réponses de fond sur les contenus, les parcours de formation, la formation des maîtres et l'élaboration de matériel pédagogique adéquat.

Tout ceci exige de :

1. Prendre en compte le contexte afin de mieux préparer l'enfant à 'devenir élève dès la maternelle

- *Développer les compétences cognitives, communicatives, et langagières en s'appuyant sur le 'déjà-là' des élèves et les réalités de son environnement.*
- *Faire évoluer les comportements et conduites spontanées des enfants afin de les adapter aux règles de l'institution scolaire*
- *Développer l'appétence scolaire, l'entrée par la joie dans les apprentissages et le goût pour les apprentissages*

2. Faire évoluer les représentations et pratiques de l'encadrant pour mieux les adapter au contexte.

- *Faire évoluer chez les encadrants les représentations qu'ils ont des élèves, de leurs difficultés et de leurs besoins*
- *Faire évoluer les pratiques professionnelles*
- *Faire évaluer les modalités de la formation du binôme enseignant – ATSEM pour une meilleure cohésion*

3. Faire évoluer le rôle des parents d'élèves dans les apprentissages scolaires.

- *En valorisant les pratiques familiales quotidiennes dans leur lien avec les apprentissages scolaires.*

- *En améliorant quantitativement et qualitativement la participation des familles dans les apprentissages.*

4. viser à la construction du rapport à la loi et aux règles de l'école avec une méthodologie d'apprentissage des comportements sociaux et civiques à partir des droits de l'élève et de l'apprentissage du rôle d'élève. Ce rôle se construit par l'articulation des devoirs et des droits appris et reconnus.

Des pistes de solutions existent déjà pour mettre en place ces préconisations, sous forme d'analyse, d'expérimentation, de production de matériel pédagogique, d'ateliers de production d'outils, d'ateliers d'animation pédagogique. Il faut les répertorier, les étudier et les intégrer dans un projet éducatif pour la Guadeloupe. En particulier la méthode reconnue sur le plan international préconisée par l'entreprise @ comme apprendre dirigé par Alain Dorville, docteur en psychopédagogie, qui s'appuie **sur un conte musical « Le roi des vents » et la méthode Bâtir.**

Notre longue expérience et pratique dans ce combat nous a appris que le système est hostile à toutes innovations ou expériences qui le bousculent dans ses certitudes et que, pour lui, l'expertise et la recherche ne peuvent pas être guadeloupéenne. C'est la raison qui nous a conduit à créer en 2011 une Association pour la promotion de l'éducation et de l'enseignement en Guadeloupe « Ti Filawo » qui a pour objet de concevoir, promouvoir et mettre en œuvre des démarches et des structures d'éducation adaptées au contexte de la Guadeloupe ; notamment le jardin d'enfants Lakou Ti Filawo qui regroupe de enfants de 2ans et demi à 6 ans et applique dans son projet pédagogique **la méthode Bâtir.**

Ce même à priori, l'enfant en Guadeloupe est de langue et culture française, est à la base de **l'enseignement au primaire** et dans tous les domaines de l'éducation et de la formation. Les textes servant notamment de support à l'enseignement du français et des autres disciplines, sont souvent sans rapport avec l'imaginaire et le vécu de l'élève et l'obligent à fournir un double effort d'interprétation et de compréhension. L'histoire et la géographie de son pays, son environnement caribéen et américain sont exclus ou marginalisés. Son environnement naturel (faune, flore, milieu) n'est pas objet d'étude pour l'acquisition de connaissances scientifiques, ni même valorisé. Sa culture, ses mœurs, traditions et habitudes comportementales sont étudiées accessoirement (en langue et culture régionale optionnelle) au cours de son cursus d'éducation et de formation. Il en est de même pour nos arts et expressions littéraires, culturelles et artistiques. Notre gestuelle et nos jeux traditionnels ne sont pas pris en compte comme il conviendrait dans les pratiques d'éveil et de sensibilisation aux activités physiques et sportives. Ce handicap dans la prise en charge pédagogique et culturelle de l'enfant guadeloupéen est lourd de conséquences. Les retards constatés lors des évaluations au primaire, en particulier en français et math, ne font que s'aggraver.

Le collège est lui aussi au centre de cette problématique. Son plus grand échec est dans la réponse apportée au retard constaté et au décrochage faute de moyens humains et pédagogiques efficaces et de parcours diversifiés pour répondre à ces situations. La stratégie du collège unique est un échec. **Les collèges doivent**

retrouver leur véritable mission de consolidation et d'approfondissement des acquis du primaire et de préparation à une orientation choisie et assumée avec des parcours diversifiés et des moyens pédagogiques et d'encadrement lui permettant d'assurer ces missions.

La formation professionnelle initiale se caractérise souvent par une inadéquation entre les filières de formations proposées et leur contenu et la réalité du marché de l'emploi et les besoins en développement dans notre pays. Il en résulte une formation insuffisante et inadaptée ne permettant pas une réelle insertion sociale des élèves à la sortie des lycées professionnels et de nombreux abandon de scolarité ou décrochage en LP. La question cruciale qui se pose aux enseignants de lycée professionnelle est comment remédier aux difficultés et retard scolaire des élèves qu'ils reçoivent, comment les prendre en charge pour les remettre à niveau et les remotiver et avec quels moyens. Les deux causes fondamentales à cette situation sont d'une part l'orientation par l'échec en lycée professionnel à l'issue de la 3^{ème} et d'autre part l'absence d'un véritable plan régional de formation professionnelle mettant en évidence les formations indispensables pour répondre aux besoins de notre tissu économique actuel et du nécessaire développement de nos potentialités. De plus l'orientation, les objectifs et filières en matière de formation professionnelle, la structuration et les contenus de cette formation sont des décisions imposées, souvent intéressées, et subies sous prétexte de compétence régaliennne. C'est de cette logique qu'il faut sortir si nous voulons mettre en place une formation professionnelle efficace répondant à notre réalité, aux besoins de notre jeunesse en matière d'emploi et de formation et au développement de notre pays.

La revalorisation de l'enseignement professionnel passe par :

- *Une orientation en filière professionnelle voulue et choisie en rupture avec l'orientation par l'échec pratiquée en 3^{ème} actuellement.*
- *L'élaboration d'une carte des formations professionnelles s'appuyant sur un véritable plan de formation régionale faisant émerger les besoins en formation issues du tissu économique, social et culturel existant et ceux nécessaires au développement de nos potentiels dans tous ces domaines.*
- *L'élaboration de référentiel de savoir-faire professionnel élaboré avec les professionnels de ces secteurs et validé par eux afin de faciliter l'accès à l'emploi des jeunes diplômés détenteurs de CAP, BEP et BAC pro.*
- *Une mutualisation des plateaux techniques de formation entre les formations professionnelles initiales et continues pour plus de cohérence, d'économie et de performances*

La question de l'orientation est une question fondamentale qui se pose au collège par le choix de l'orientation en formation professionnelle, en formation générale ou technologique mais aussi au lycée après le BAC, qu'il soit professionnel, général ou technologique.

L'orientation après le BAC reflète bien la conception du système scolaire appliqué en Guadeloupe dans un contexte d'offre de formation très insuffisant et inadaptée à notre réalité et à nos besoins. Elle est principalement organisée vers la mise en place de structures dites d'excellences (préparation aux grandes écoles notamment) malheureusement pourvoyeuses d'expatriation de nos élites favorisée par le contexte économique et politique actuel en Guadeloupe. L'accès aux études de médecine et du para médical n'échappe pas à cette logique. Pour les autres, après le BAC, la poursuite d'études en Guadeloupe relève le plus souvent d'approximation et d'échec faute de structures d'accueil adaptées aux cursus de formation et aux compétences acquises par les détenteurs du BAC, en particulier des BAC pro et technologiques. C'est sur l'ensemble de ces causes qu'il nous faut agir pour sortir de la situation actuelle qui conduit à 23% de réussite à l'université en première année de licence avec près de 100% d'échec pour les détenteurs de BAC pro et près de 40% d'abandon en cours d'année.

Pour cela, les mesures suivantes paraissent nécessaires :

- ***Un suivi de la poursuite d'études des étudiants par les instances décisionnelles en Guadeloupe s'appuyant sur un projet de développement et un observatoire des métiers et besoins en postes et compétences afin de faciliter l'orientation et prioriser l'emploi de nos jeunes diplômés dans tous les secteurs économiques, sociaux, administratifs et culturels en Guadeloupe.***
- ***Une UIT désenclavée et dotée de filières de formations diversifiées, répondant aux besoins en poursuite d'études des éventuels détenteurs de bac pro et de BAC technologiques, et la création de licences professionnelles***
- ***L'augmentation et la diversification de l'offre de formation en BTS permettant l'accueil d'éventuels BAC pro***
- ***La création à l'université de licence sur quatre (4) ans où la première année serait surtout consacrée à la consolidation des acquis et à la préparation de poursuite d'études en licence.***

Sur la question des moyens, il est clair que la détermination des besoins en postes ne peut obéir aux seules normes quantitatives et ratio qui uniformisent et globalisent car l'enseignement est fondamentalement un acte pédagogique qui induit des besoins en rapport avec les objectifs fixés. De plus les réalités géographiques des territoires génèrent des besoins particuliers. Voilà pourquoi la question des postes attribués ou plus souvent supprimés par le ministère à l'académie de Guadeloupe se pose de manière récurrente chaque année. et, baisse de la natalité servant de prétexte, va s'intensifier, si nous continuons à être soumis aux normes actuelles.

Il nous faut porter une réponse à la fois qualitative et quantitative qui passe par :

- ***L'élaboration d'un projet académique d'éducation et de formation initiale prenant en compte nos réalités et besoins dans tout le cursus de la formation initiale.***

- *La détermination des moyens établissements par établissements sur la base de besoins émanant des nécessités pédagogiques pour atteindre les objectifs fixés et de la réalité géographique du territoire.*
- *Une gestion des postes qui donne à nos jeunes diplômés et aux originaires qui le désirent une priorité d'affectation sur les postes vacants de l'académie au secondaire comme au primaire.*

Nous voulons avoir pour objectif une Ecole de la réussite au service des enfants guadeloupéens leur permettant de savoir qui ils sont, d'où ils viennent, comment leur pays a été construit, la place de celui-ci dans la Caraïbe et dans le monde. Une Ecole qui construirait un individu fier de son pays et de sa culture ouverte à la connaissance du monde. Une Ecole qui s'appuie sur un corps enseignant en phase avec les attentes et réalités d'enseignement dans le contexte qui est le nôtre. Une Ecole qui met en œuvre une véritable stratégie de formation en synergie avec les besoins en développement de notre pays. Une Ecole dotée des moyens indispensables à la réalisation de sa mission dans un pays où l'éducation et la formation doivent-être considérées **comme la pièce maîtresse sur laquelle se construit son développement.**

Deux conditions sont nécessaires :

***La première** est que l'Etat accepte (légifère) qu'en Guadeloupe, les parcours de formation, leurs contenus tiennent compte des réalités linguistique, culturelle, historique, géographique et environnementale et puissent être différenciés, les objectifs finaux et les niveaux d'acquisition restant les mêmes, et que soit encouragé l'expérimentation et l'innovation.*

***La deuxième** est qu'il y ait en Guadeloupe une instance de décision en matière d'éducation et de formation regroupant tous les acteurs politiques, les institutionnels (Rectorat, Université, Enseignement Agricole...), les socioprofessionnels, les syndicats de personnels de l'éducation et les fédérations de parents d'élèves.*

L'Ecole ne peut pas être la variable d'ajustement de tous les conflits sociaux, de toutes les dérives et insuffisances des décideurs politiques (fermetures pour coupures d'eau, pour dératisation ou que sais-je encore) et des déficiences sociales.

Aujourd'hui trop de jeunes après 16 ans se retrouvent en situation d'oisiveté, sans formation ou avec des niveaux de formation insuffisants pour s'intégrer socialement et surtout sans ressources financières car ils ne peuvent bénéficier de minima sociaux avant 25 ans et sans perspectives. Or ils ont les mêmes besoins que les autres jeunes de leur âge et pour les satisfaire ils n'ont d'autres solutions que de chercher par tous les moyens de quoi satisfaire leurs besoins. Nous en connaissons tous les conséquences et le poids social sur notre pays de Guadeloupe. Il y va de notre responsabilité.

Intervention lors de la conférence-débat consacrée à la présentation de l'ouvrage de Paulette JNO-BAPTISTE intitulé :

« La diversité culturelle à l'école en outre-mer ».

Les enjeux du combat pour une école au service du peuple et de la jeunesse en Guadeloupe

Ma pratique sociale et militante en tant que citoyen guadeloupéen et en tant qu'enseignant m'a tout naturellement amené à poser la question du statut de la langue et de la culture de mon peuple dans une situation marquée par une volonté politique assimilationniste portée par l'école.

C'est cette problématique qui a fondé mon engagement syndical aux côtés de mes camarades et qui nous a amené à contribuer à l'émergence d'un mouvement syndical enseignant guadeloupéen, qui lui-même a fondé son action sur l'analyse critique de l'école en Guadeloupe, sa mission d'éducation et de formation, son implication dans notre société et son organisation sociale.

C'est dire que la question de l'enseignement de la diversité linguistique, la place de notre culture dans l'école dans toutes ses dimensions, mœurs, civilisation, pratiques sociales et économiques, histoire et environnement, a été au centre de nos préoccupations avec, bien sûr, les questions sociales et professionnelles liées à la situation dans notre pays. Assez vite d'ailleurs, nous avons fait de la pédagogie et de la culture, l'axe principal de notre travail, et de la production pédagogique, une tâche essentielle.

C'est cette réflexion permanente sur l'école et la société en Guadeloupe qui nous a guidés dans notre démarche sur la nécessaire transformation de l'école coloniale de l'acculturation et de la déculturation en une école au service de notre pays et de sa jeunesse. C'est cette nécessité qui donne tout son sens à nos revendications sur la prise en charge par l'école du créole, de notre culture, de notre histoire et de notre environnement naturel et géographique dans le processus d'éducation et de formation de nos élèves.

Toutes ces problématiques qui témoignent de l'inadaptation de l'école en Guadeloupe ont été posées avant nous par d'autres dont un des plus éminents, **Gérard LAURIETTE** qui a été victime d'une répression abjecte allant jusqu'à le faire passer pour fou et le radier de l'éducation. Nous n'avons eu que le mérite de les reprendre en nous organisant collectivement en groupe social de pression.

Voilà pourquoi la question de l'acceptation de l'autre et de la diversité linguistique et culturelle posée dans l'ouvrage de **Paulette JNO-BAPTISTE** nous intéresse particulièrement. A l'interdiction péremptoire de la langue et de la culture créole à l'école à succéder l'acceptation pour la forme, puisque cantonnée à un statut subalterne (outil, moyen, optionnel...).

Toutes les belles ouvertures et intention manifestées dans les textes de l'Education Nationale française sur les langues et cultures régionale se heurtent en Guadeloupe à la réalité politique et à la séculaire méfiance du colonisateur vis-à-vis des aspirations du colonisé à affirmer son identité et à vouloir assumer son destin. L'exemple de la recherche action de DOUVILLE St Anne (86-88), citée dans l'ouvrage, montre bien les limites de l'ouverture. Mené en CP-CE1, elle a montré la nécessité pédagogique du recours au créole écrit et que l'enseignement bilingue (créole + français) conduit à de meilleures performances scolaires. Cependant, malgré un encadrement pédagogique de qualité, une évaluation rigoureuse et la tolérance et le suivie de l'administration de tutelle, l'expérience n'a pu faire l'objet d'approfondissement et de continuité. Elle aurait

pu conduire à une généralisation entraînant de profonde modification dans la pratique pédagogique et la formation des enseignants mais le contexte politique ne s'y prêtait pas, l'acceptation de la diversité culturelle et linguistique dans l'école française en Guadeloupe n'étant pas à l'ordre du jour.

Pourtant, l'échec de l'enseignement du français à l'école qui conduit à la situation actuelle (20% d'illettrisme en Guadeloupe) montre bien la nécessité, le français étant la langue d'enseignement, d'une méthodologie nouvelle de l'enseignement du français mais aussi d'une méthodologie d'apprentissage en créole.

Nous sommes d'accord pour dire avec Aimé CESAIRE que « l'universel se bâtit à partir de cultures particulières ». C'est pourquoi nous n'acceptons pas le procès qui nous est fait vouloir enfermer le petit guadeloupéen dans sa culture quand nous réclamons l'acceptation de notre langue et de notre culture par l'école.

C'est le refus de l'acceptation de la diversité culturelle pour des raisons politique de domination qui a conduit à l'exclusion de notre langue et de notre culture de l'école et à les mettre dans un statut d'infériorité donc dévalorisées et sans intérêts. Cette réalité a des conséquences sur les capacités de réussite des élèves guadeloupéens surtout de ceux issus des milieux défavorisés et créolophones même s'il existe des situations personnelles exceptionnelles de réussite.

Mais ces conséquences dépassent le simple cadre scolaire. D'ailleurs une question posée dans l'ouvrage est particulièrement pertinente, « quelles valeurs marchandes et culturelles a une langue et une culture dans un peuple quand elle est minorée à l'école ? », et la réponse s'impose d'elle-même, elle n'a pas de valeur endogène donc pas de prix à s'y attacher. Cela explique bien des déviances constatées actuellement.

L'objectif est donc dans notre situation actuelle d'arriver à une cohabitation harmonieuse des deux langues et cultures dans l'école et c'est là que l'acculturation prend tout son sens positif car il n'implique pas l'exclusion. Dans cet optique deux questions fondamentales, soulignées par l'ouvrage, se posent :

- « Comment distribuer en situation d'apprentissage scolaire plus équitablement le pouvoir linguistique pour ne pas exclure de la communauté de parole, d'écriture et de lecture ? »
- « Améliorer les résultats de l'élève en mettant l'enseignant à l'écoute des données linguistiques et culturelles du terrain familiales pour aider l'élève à la maîtrise des langages et langues et le faire progresser ».

Il ne s'agit donc pas seulement de prendre en compte mais d'éduquer sans équivoque à la langue et à la culture guadeloupéenne. Pour se projeter dans le monde divers, un peuple a besoin d'adhérer aux valeurs historiques et culturelles de son patrimoine et l'école a un rôle essentiel à jouer.

L'école de la diversité telle que développée dans l'ouvrage prône la rencontre des langues et cultures plurielles et l'acceptation de leurs valeurs réciproques comme source d'enrichissement. En Guadeloupe, nous en sommes encore loin. L'école si elle n'est plus tout-à-fait celle de l'exclusion de la langue et culture créole, n'en est pas encore celle de l'acceptation des valeurs issues des cultures et langues du territoire. C'est dans cette voie que nous entendons nous engager, au moment où notre longue expérience et notre réflexion nous amène à la nécessité d'expérimenter une autre approche de la prise en charge de l'enfant guadeloupéen dans une structure d'accueil pour les enfants d'âges préscolaire. Une prise en charge respectueuse de nos réalités

culturelles et linguistiques dont l'ambition est de les préparer à la réussite à l'école. Dans la construction de cette expérience, les problématiques et réflexions développées dans l'ouvrage de **Paulette Jno-Baptiste** nous porte un éclairage important que nous intégrons dans notre démarche avec un esprit critique. Merci pour votre écoute.

II – Résumé des débats

Le débat qui a suivi l'intervention de René BEAUCHAMP a été dense et nourri par les chiffres inquiétants du décrochage scolaire et de sortie sans diplôme.

Les membres de la commission conviennent de la nécessité de disposer, au plan local, de la possibilité d'adapter les programmes à l'environnement des élèves. Ces adaptations supposent, probablement, que soit accordée une habilitation législative à la collectivité régionale. Préalablement, il faudrait également modifier le champ des habilitations législatives, pour permettre l'intervention des collectivités locales dans un domaine de la compétence de l'Etat.

Il est proposé que soit prévue une commission composée d'inspecteurs de l'Education Nationale, d'élus régionaux, d'enseignants ayant effectué des recherches ou expérimentations en matière d'adaptation des programmes à l'environnement local et caribéen. Elle aurait à préciser le cycle de formation concerné (maternelle ou premier cycle), les programmes à adapter, les formations complémentaires à dispenser aux enseignants, les manuels à modifier.

Pour la commission, cette refonte pédagogique doit-être accompagnée du maintien en moyens constants de la dotation en personnel enseignant actuelle mis à disposition de l'Académie pour renforcer l'encadrement pédagogique des établissements en zone sociale et économique défavorisée qu'il faut cibler et de l'accroissement du nombre d'internats et d'internats d'excellence pour répondre aux besoins éducatifs de l'archipel.

Au cours de la séance suivante deux exposés, celui de madame CHOMERAU-LAMOTTE et celui de madame ROMUALD ont permis de dresser, avec brio, une fresque, malheureusement assez sombre de la situation des jeunes de 16-25 ans.

Quelques chiffres retiennent l'attention. Parmi les 1383 jeunes suivis par la mission locale 73,4% sont NEET (ni en emploi, ni en études, ni en formation), 107 sont sans hébergement, 257 jeunes NEET vivent en milieu carcéral, enfin, 17% souffrent de dépression mentale.

1206 sont des décrocheurs scolaires et 11% n'ont aucun diplôme ; 23,7% rencontrent des difficultés d'illettrisme.

Ces jeunes sont à la fois dans une situation de précarité (ils sont 1355 à bénéficier du RSA, nombreux à être sous le seuil de pauvreté) et de grande vulnérabilité (conduites addictives).

Sur le premier point, il est proposé d'expérimenter pour ces 16-25 ans la mise en place d'un revenu de base conditionné (contrat d'engagement réciproque). Les pays qui ont expérimenté ce revenu de base constatent que le dispositif permet :

- d'apporter de la sécurité aux allocataires dans des situations très précaires ;
- d'offrir la possibilité de se lancer plus facilement dans une activité.

Globalement, les bénéficiaires de ce revenu ont montré moins de problèmes de santé, moins de stress et une plus grande confiance en l'avenir par rapport à d'autres personnes à la recherche d'emploi et hors du dispositif.

La mesure a un coût limité quand elle ajoute aux prestations qui existent (APL, couverture santé, Pass Culture) une prise en charge des besoins de génération (communication-internet, téléphone, transport gratuit).

Cette situation très préoccupante appelle la mise en place d'un parcours unique d'accompagnement intégré qui concilie parcours professionnel et parcours social, dans lequel la dimension sanitaire doit avoir toute sa place, quand c'est nécessaire.

L'amélioration des conditions d'insertion par l'emploi résultera notamment d'une plus grande implication des chefs d'entreprises dans les établissements en charge des enseignements techniques et technologiques (mentorat, participation de salariés à l'enseignement à temps partiel, tutorat des élèves par des professionnels, dons d'équipements ou de machines-outils remplacés...). Leur implication devrait permettre un développement de l'apprentissage et des groupements d'employeurs.

III – Intervention de madame CHOMEREAU-LAMOTTE

Présentation power point en pièce jointe de l'e-mail de ce relevé de conclusions.

IV – Intervention de madame ROMUALD

Présentation power point en pièce jointe de l'e-mail de ce relevé de conclusions.

V – Contribution de madame PEPIN

Le relevé reflète bien les débats. Le constat, l'analyse et les préconisations sont cohérents. Nous sommes tous d'accord qu'il faille adapter plus l'éducation et la formation à l'environnement particulier de notre territoire. Cependant je crois que c'est dans cette mise en œuvre qu'il nous faudra être vigilants pour ne pas généraliser des expériences qui ont fait leur preuve à petite échelle. Dans ce cadre la mise en place des commissions notamment leur composition reste un point focal car c'est d'elles que dépendra la suite. Nous aurons certainement à nous enquérir de ce qui se passe dans les pays où l'éducation est plus une réussite. Le facteur nombre d'enseignants par nombre d'élèves peut être complété par la qualité de ceux-ci et leur formation. Pour ce qui est du supérieur l'alternance et l'apprentissage sont reconnus comme des facteurs importants d'adaptation car un territoire qui ne forme que ceux dont il a besoin s'enferme et nous avons vocation à former aussi pour la Caraïbe. Voilà un avis rapide mais ayant été aux commandes du fonctionnement au financement des lycées avec la particularité des lycées professionnels, à l'origine de la mise en place des contrats sciences po, de l'école de la 2^{ème} chance... Je peux apporter une aide concrète et pratique dans ce secteur sans oublier l'enseignement supérieur et la recherche.

VI – Contribution de madame MELYON-MARTENS : L'école de demain en Guadeloupe

Malgré les nombreuses Assises et réflexions multiples ouvertes sur l'école en Guadeloupe au fil des années, rien ne se passe après, aucune décision concrète et pragmatique, aucun changement réel de pratiques ne voit le jour et on recommence à réfléchir autour des mêmes problématiques dans un monde en pleine mutation et une jeunesse en quête d'espoir. On a fait le tour sans rien évaluer vraiment : adaptation des programmes, option créole, classes bilingues, atouts du plurilinguisme, formation accrue et différenciée des enseignants, or c'est toujours le niveau des élèves qui est mis en exergue après le manque de formation des professeurs ou les établissements mal conçus, sans oublier l'éternel manque de moyens. Toutes les réponses trop techniques ou trop diluées, sans d'abord avoir été fixées autour d'un consensus partagé ne verront pas le jour.

Est-ce à dire que c'est l'objectif et la vision commune qui manquent pour entraîner toute une intelligence collective sur le même chemin ?

A quoi sert l'école en Guadeloupe ? Sommes-nous d'accord pour en faire un moyen de libération qui permette à chacun d'aller au bout de ses ambitions ?

Il s'agit d'abord bien sûr de forger des savoirs sur notre histoire et de les faire connaître, mais aussi d'intérioriser notre passé en vue de le dépasser. Ni l'école ni le créole ne doivent continuer à être l'objet de questions ou de réponses identitaires d'un autre temps. En s'adaptant au monde plutôt que de garder le regard rivé sur le passé, notre école doit permettre aux jeunes de savoir qui ils sont, mais en leur donnant

aussi les outils nécessaires pour entrer dans un monde pluriel linguistiquement et culturellement. Français, langue de l'école, langue régionale, anglais, espagnol, voire brésilien, hors de toute vision radicale ou utilitaire, doivent devenir les vecteurs de cette ouverture et sans aucun enfermement.

A partir de l'excellent constat qui est présenté, proposer des mesures concrètes et pragmatiques qui tiennent compte du fait qu'on ne peut pas continuer à réclamer des ZEP ou Rep car nos élèves ont les mêmes potentialités que les autres, et que le problème de la créolité n'est plus le même qu'il y a 50 ans, puisque aujourd'hui le français est présent partout, même si bien sûr il y a une empreinte créole partout y compris chez les personnes qui parlent correctement le français, comme chez les enfants des hexagonaux qui sont nés ou grandissent en Guadeloupe :

- S'appuyer sur ce qui a été déjà fait ou dit (Lambert Félix Prudent : Approches socio-linguistiques, L'interlecte martiniquais) ;
- Former tous les acteurs et partager les enjeux clairs et explicites ;
- La prise en charge du créole et de notre culture doit se faire dans un cadre plus large visant la performance au niveau national et international (apport de la recherche, chaire à l'université, laboratoire de recherches spécifique sur l'enseignement en milieu plurilingue) ;
- Le français restant la langue d'enseignement, il s'agit de former les enseignants autour des points de vigilance pour identifier clairement les interférences entre les deux langues, il s'agit de faire évoluer les pratiques, de les inciter à utiliser les nombreux ouvrages et supports adaptés qui existent déjà, ancrés dans la culture locale ;
- S'appuyer sur la présence de plus en plus forte d'élèves dont la langue maternelle est l'anglais ou l'espagnol, pour valoriser le plurilinguisme mais aussi développer l'ouverture vers l'international, jumelages, Erasmus...vers tous les pays d'Europe ;
- Faire de l'école une priorité sur le plan politique à travers des équipements dignes, du matériel et un environnement favorable ;
- Se mobiliser contre le nombre de jours sans école qui prive les élèves de trimestres entiers entraînant démobilité et démotivation ;
- Valoriser les réussites et faire de l'ambition une valeur partagée (vers un conservatoire de musique, une école d'arts qui à l'instar du CREPS ou de la Faculté de médecine permettront aux élèves d'aller plus loin dans leur pays même et en fonction de leurs atouts) ;
- Raisonner les organisations et les fonctionnements selon l'intérêt des élèves (rythmes scolaires, jours chômés, emplois du temps) ;
- Piloter vraiment les mesures visant la réussite des élèves pour qu'elles soient mises en œuvre dans la classe et que les expérimentations soient suivies et partagées (évaluer les suivis de cohortes, identifier les réelles plus-values) ;
- Impliquer les entreprises dans la formation avec des contrats clairs, des évaluations partagées, la mise à disposition d'outils, l'inscription de l'école dans les nouvelles technologies.

L'invitation à la prochaine réunion, qui se tiendra le **mercredi 14 juin 2023 à 15h**, à l'**espace régional du Raizet**, vous est transmise par email et agenda électronique.

La consultation des documents de la commission peut être effectuée sur le lien suivant :
<https://www.regionguadeloupe.fr/ma-region-un-territoire/commission-extra-regionale/#>

Richard SAMUEL